

# Écrire l'Autre : enjeux éthiques des écritures de la personne réelle

## APPEL DE COMMUNICATIONS

85<sup>e</sup> Congrès de l'Acfas (McGill)

8 et 9 mai 2017

Depuis la décennie 1980, la littérature tend à faire une place considérable aux figures tirées de la réalité ; écrivains, artistes, personnages historiques, personnes ordinaires, membres de la famille et acteurs de faits divers peuplent en effet de plus en plus les fictions contemporaines. Or, cette « littérisation » de la personne réelle – sa mise en scène et en écriture – suscite dans bien des cas une réflexion éthique qui oblige à penser de façon dialogique les relations entre auteur, personnages, lecteur, texte et monde. Ainsi, dans un contexte marqué tant par l'éclatement des frontières de la fiction que par le retour du sujet en littérature, l'écriture de la personne réelle ne peut plus se limiter à l'évocation naïve de faits avérés, mais constitue désormais une (re)lecture engageante de la vie d'autrui. Or, si celle-ci peut se concevoir comme une façon de redonner vie aux oubliés (chez Pierre Michon, par exemple, dans le sillage des *Vies minuscules*) ou de redorer leur image (tel écrivain ou artiste méconnus à qui l'on consacre une fiction), elle peut également être perçue comme une prise en charge de l'autre qui l'instrumentalise et lui confisque sa parole (voir Daunais, 2010).

Au-delà toutefois de la polarisation qui, d'un côté, proclame la suprématie de l'art et l'impunité du créateur et qui, de l'autre, envisage la littérature comme un discours « responsable » vis-à-vis du réel (entre autres du point de vue juridique), nous souhaitons, dans ce colloque, explorer la variabilité des postures critiques suscitées par le phénomène de l'écriture de la personne réelle d'un point de vue éthique. Par exemple : quel rapport l'écrivain est-il tenu d'entretenir dans son œuvre avec la « vérité » d'un individu dont l'existence est attestée ? À quel point peut-il ou doit-il la *fictionnaliser* afin de légitimer son entreprise sur un plan à la fois éthique et littéraire ? A-t-on le droit de faire fiction de tout et de *tous* ? En bref : quelles sont les implications éthiques de l'écriture de l'Autre, que ce soit dans le contexte de l'autobiographie ou de l'autofiction (où forcément apparaissent les proches et l'entourage), de la biographie littéraire ou de la fiction biographique, du roman autobiographique ou à clés, ou encore du récit de filiation ?

À partir d'exemples précis ou à l'occasion d'une réflexion d'ensemble, les participant(e)s sont ainsi invité(e)s à aborder la question sous trois angles principaux :

- celui de l'écrivain et de sa démarche (réflexions métatextuelles, investissement du paratexte, entrevues, choix esthétiques et éthiques, etc.) ;
- celui du texte et de sa lecture (questions de la réception, de la critique, de l'institution, etc.) ;
- celui de la réception de l'œuvre et de ses usages sociaux (judiciarisation, médias, « devoir de mémoire », etc.).

Ce colloque, qui s'inscrit dans le cadre des travaux de l'équipe « Poétiques et esthétiques du contemporain » (FRQSC) et d'une recherche en cours intitulée « Mise en scène et écriture de la personne réelle dans les fictions contemporaines » (CRSH), aura lieu à l'Université McGill, les 8 et 9 mai 2017, dans le cadre du Congrès de l'ACFAS. **Veillez noter que l'inscription au Congrès est obligatoire pour tous les participants.**

Nous serons heureux de recevoir les propositions de communications (d'une durée maximale de 20 minutes) de 250 mots maximum, accompagnées d'une notice biobibliographique **au plus tard le 10 février 2017, aux adresses suivantes :** [dion.robert@uqam.ca](mailto:dion.robert@uqam.ca) ; [auger.manon@uqam.ca](mailto:auger.manon@uqam.ca)

Le comité organisateur (Soline Asselin, Manon Auger, Robert Dion et Karine Pietrantonio - UQAM).